

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 17 (1937)
Heft: 1

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHIFFRES, FAITS ET NOUVELLES

Négociations « commerciales » entre la France et la Suisse.

Comme nous l'avons annoncé, sous cette même rubrique, dans le dernier numéro de notre Revue, M. le Ministre Walter Stucki, Délégué du Conseil Fédéral pour le Commerce extérieur, a eu, les 16 et 18 janvier, différents entretiens avec M. Paul Bastid, Ministre français du Commerce et de l'Industrie, au sujet du statut des échanges commerciaux franco-suisses. A la suite de ces entretiens, des experts des différents Ministères français intéressés se sont rendus à Berne le 25 janvier et ont étudié avec différents hauts fonctionnaires du Gouvernement fédéral la situation actuelle des relations économiques franco-suisses et plus particulièrement le régime des contingents. Après 8 jours de négociations environ, les experts sont rentrés à Paris, mais un échange de vues continue à se faire relativement à une nouvelle convention de commerce franco-suisse projetée par le Gouvernement français; il est à prévoir que des négociations directes et vraisemblablement à Paris reprendront dans un avenir rapproché.

Négociations « fiscales » entre la France et la Suisse.

Le 18 janvier, ont commencé à Berne de nouvelles négociations franco-suisses au sujet d'une convention à passer entre les deux Etats pour éviter les cas de double imposition.

On sait que depuis fort longtemps des efforts sont tentés pour supprimer, grâce à un accord franco-suisse, les cas de double imposition. En 1935 déjà, le Conseil fédéral, estimant que les possibilités qu'offraient des conversations officieuses d'Administrations à Administrations étaient épuisées, proposa au Gouvernement français d'entrer en négociations officielles, proposition qui fut acceptée par la France, mais dont la réalisation dut être ajournée pour des raisons d'ordre technique. Ce n'est qu'en 1936 que se sont achevés les travaux préparatoires auxquels la conférence des directeurs cantonaux des finances a pris une part active.

Les négociations qui viennent ainsi d'avoir lieu et qui n'ont duré que quelques jours étaient conduites du côté suisse par M. Blau, Directeur du Bureau fédéral des Contributions, secondé par différents hauts fonctionnaires du Palais fédéral et par M. de Torrenté, Conseiller de la Légation de Suisse à Paris.

Il a pu être procédé, au cours de ces négociations, à un certain rapprochement des points de vue suisse et français. Du côté suisse, il serait nécessaire maintenant d'étudier au cours de conversations internes jusqu'à quel point il sera possible de donner éventuellement satisfaction aux revendications françaises.

Entre temps, le Gouvernement français a prolongé jusqu'à la fin du mois d'avril la trêve relative aux revendications fiscales à l'égard de certaines maisons suisses. Il y a donc tout lieu de penser que ces négociations seront prochainement reprises pour aboutir, si possible, avant le 30 avril, à un accord définitif.

Le mouvement des prix en Suisse.

L'indice du coût de la vie en Suisse — établi par l'Office Fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail — s'élève, à fin décembre 1936, à 132 (juin 1914 = 100) c'est-à-dire au même chiffre que pendant les mois d'octobre et novembre, alors qu'il s'élevait pendant les neuf premiers mois de l'année dernière à 130; l'augmentation de 130 à 132 est de 1,15 %.

Mois	1934	1935	1936
Janvier	131	128	130
Février	131	127	130
Mars	130	127	130
Avril	130	127	130
Mai	129	126	130
Juin	129	127	130
Juillet	129	128	130
Août	129	129	130
Septembre	129	129	130
Octobre	129	129	132
Novembre	129	130	132
Décembre	129	130	132

Dans le groupe des denrées alimentaires, on signale une baisse sur le prix des œufs, de la viande de veau et des pommes de terre, ainsi qu'une hausse sur les haricots blancs, mais à part cela on ne remarque pas de variation tant soit peu importante. L'indice spécial de l'alimentation a monté, de septembre à décembre 1936, de 121 à 122,9. L'indice spécial de chauffage a augmenté de 2 points, soit de 112 à 114, de septembre à décembre 1936. Enfin, les indices spéciaux des loyers et de l'habillement demeurent stationnaires depuis plusieurs mois: on note ainsi que la dévaluation du franc suisse n'a que fort peu influé sur les prix de détail.

L'indice suisse des prix de gros s'établit à fin décembre 1936 à 106,8, ce qui représente une augmentation de 1,5 % par rapport au mois de novembre, cette augmentation étant la suite logique d'une hausse importante des cours sur les marchés internationaux; ce sont les produits alimentaires d'origine végétale, les textiles, le caoutchouc et les métaux dont l'augmentation a été la plus marquée.

Si l'on compare l'indice de décembre 1936 à celui du mois de septembre, on remarque une augmentation d'environ 10,3 %. Cette hausse est expliquée par la dévaluation monétaire, par le mouvement des prix mondiaux de nombreuses matières premières et également par un notable affermissement des prix des produits alimentaires d'origine animale, lesquels pèsent d'un grand poids dans le calcul de l'indice.

Mois	Suisse			France		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936
Janvier	92	88	91	388	349	364
Février	91	88	91	384	349	377
Mars	91	86	91	380	344	370
Avril	89	87	92	378	346	374
Mai	89	88	92	372	353	377
Juin	89	89	92	363	344	372
Juillet	89	90	93	361	334	388
Août	90	91	93	363	343	395
Septembre	89	92	97	360	346	407
Octobre	89	93	103	352	350	452
Novembre	89	93	105	349	353	473
Décembre	89	92	107	344	357	499

Nous avons pensé intéresser nos lecteurs en mettant en regard de l'indice suisse des prix de gros l'indice français des prix de gros. Ce dernier indice accuse, de septembre à décembre 1936, une augmentation de 18,4 %, alors que nous avons vu qu'elle ne s'était élevée en Suisse qu'à 10,3 %. Il est juste de rappeler que la hausse des prix de gros en France ne provient pas uniquement de la dévaluation monétaire, mais surtout de l'influence exercée par les nouvelles lois sociales.

Hommage à M. Charles Edouard GUILLAUME

Un double hommage vient d'être rendu le 23 janvier à M. Charles-Edouard Guillaume, directeur honoraire du Bureau International des Poids et Mesures — Prix Nobel de Physique de 1920, — membre correspondant de l'Institut, membre d'honneur de la Chambre de Commerce suisse en France, universellement connu par ses travaux intéressants à la fois la métrologie, la métallurgie et la chronométrie, et qui ont rénové ces branches de la science.

M. Ch.-Ed. Guillaume, qui dirigea pendant de longues années le Bureau International des Poids et Mesures, ayant pris sa retraite il y a quelques semaines, avec le titre de directeur honoraire, ses collègues, ses collaborateurs et amis ont tenu à lui donner le témoignage de leur admiration, de leur déférence et de leur affection.

Un Comité de Patronage, dont M. Vito Volterra, à Rome, président du Comité International des Poids et Mesures, et S. Ex. M. Alphonse Dunant, ministre de Suisse en France étaient présidents, s'était constitué pour rendre hommage à l'œuvre accomplie pendant les cinquante-trois années de la carrière de M. Charles-Edouard Guillaume, au Pavillon de Breteuil.

Ce Comité de Patronage comportait : les représentants qualifiés des Académies, Sociétés savantes et techniques du monde entier dont M. Ch.-Ed. Guillaume fait partie.

Un Comité d'organisation présidé par M. Paul Janet, de l'Institut, comprenant ses amis : MM. Gustave Brandt, Pierre Chevenard, Paul Ditishem, Albert Pérard, Albert Portevin, Gaston Valabregue, fit établir une plaquette à son effigie, plaquette dont l'exécution fut confiée au maître-graveur Danemann.

Cette médaille, d'une classique et grande sobriété de lignes, symbolisant à la fois la vie scientifique et la vie familiale de M. Ch.-Ed. Guillaume, a été remise le 23 janvier en une cérémonie tout intime qui eut lieu au Pavillon de Breteuil à Sèvres.

Le Gouvernement français avait tenu à manifester également toute l'estime et la reconnaissance de la France au grand savant suisse qui a accompli sa laborieuse et féconde carrière en France, et qui a ajouté une gloire nouvelle au patrimoine scientifique français.

Il avait décidé de l'élever à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. Cette dignité lui fut conférée par M. Jean Perrin, membre de l'Institut, sous-secrétaire d'Etat à la Recherche Scientifique, au cours de la réunion où M. Dunant lui faisait hommage de la médaille.

La réunion a gardé un caractère tout à fait intime, ne comprenant que quelques amis personnels de M. et Mme Guillaume, et M. le Ministre Jean Perrin a su garder à la solennité inhérente à la remise des insignes au nouveau haut dignitaire de l'Ordre National Français, un caractère de touchante et grande simplicité qu'il était seul à pouvoir imprimer en raison du double titre précieux qu'il possède : prix Nobel de Physique et ami particulièrement intime de M. Charles-Edouard Guillaume.

La dévaluation du franc suisse attire les étrangers.

Toutes les stations d'étrangers de la Suisse annoncent une reprise réjouissante du tourisme. La dévaluation du franc suisse a certainement été l'argument le plus efficace que l'industrie touristique suisse a pu faire valoir auprès du public étranger. Outre les stations d'étrangers, les chemins de fer et entreprises de transport profitent également de l'augmentation du trafic. Cette année, le trafic de Nouvel-An a dépassé tous les records des années précédentes. Entre le 20 décembre et le 4 janvier, les Chemins de fer fédéraux ont eu, outre les trains prévus à l'horaire normal, une circulation de 955 trains spéciaux. Il en est résulté une augmentation des recettes qui atteint une proportion de 12,4 % vis-à-vis de celles de l'année dernière pour la même période.

Petites Annonces Classées

N. B. Sauf indications contraires, les réponses aux petites annonces doivent être adressées, sous enveloppes affranchies à 0 fr. 50 pour la France et à 1 fr. 50 pour la Suisse, à la Chambre de Commerce suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris, qui les fera parvenir aux intéressés. Ne pas oublier de rappeler les numéros qui suivent chaque annonce.

Demandes de représentation de produits suisses :

Alimentation :

Fromages, etc. (55).

Électricité :

Appareillage électrique (67).

Horlogerie :

Montres (63).

Machines industrielles (76).

Produits pharmaceutiques (54).

Textiles :

Lingeries, broderies, bavoirs, mouchoirs (56, 61).

Confection pour dames (40).

Textiles en général (62).

Bonneterie (64, 73).

Français bien introduit place Paris demande carte fabrique organdis, plu-metis, tous autres tissus, pour confection en gros (75).

Divers :

Tout ce qui intéresse l'Afrique Occidentale (18).
Tous articles (49). (72).

Membre de notre Chambre s'intéresse à tous articles susceptibles d'être placés dans les Grands Magasins,

Prix uniques, maroquiniers détaillants, maisons d'ouvrages de dames et d'articles pour cadeaux (53).

Maison bien introduite sur la place désire représenter des fabricants suisses d'instruments de précision et d'optique (68).

Représentant habitant Toulouse demande agence générale, avec dépôt, de maisons faisant les appareils électriques ménagers (cuisinières, chauffe-eau, etc...) (70).

Membre de la Chambre demande Agence Générale pour le Sud-Ouest de tous articles manufacturés, mais de préférence appareils de précision, électricité, moteurs, etc... (71).

Demandes de représentation de produits français :

Textiles :

Textile (57).

Cuir :

Cuir et fournitures pour chaussures (58).

Produits chimiques et pharmaceutiques :

Machines et fournitures de bureau (66).

Tous produits (59, 60).

Divers :

A vendre d'occasion à Lyon : Matériel de tissage de soieries : 12 métiers mécaniques : 2 Sté Dauph, en 140 cm. (4x4 boîtes) et 10 Bonniet (Voiron) en 135 cm. (plusieurs boîtes). — Mécaniques : 2 Verdol 1344, 13 Vincenzi 1220 et 1 Jacquard 1160. — Une ratière Sté Lyonn., 20 lames (genre Staebuli). — Une canettière 2 broches Sté Roann. (Genre Universal); une canettière 20 broches Thévenot-Lyon. — Moteurs électriques, accessoires, outillage, etc. Facilités pour exportation. A enlever sur place en tout ou en parties.

Comptabilité :

Expert comptable, référence 1^{er} ordre, français, allemand, mise à jour, contrôle, expertise, bilan, fisc (69).

Offre de représentation :

Je cherche un représentant à la commission pouvant s'adjointre un article de luxe à ses représentations habituelles, en France ou en Suisse